



PEDT

Projet Educatif Territorial Pérignat-lès-Sarliève

RENOUVELLEMENT 2019/2022

**Sous la direction de Colette LAVERGNE, Adjointe aux affaires scolaires
pour le Maire Pierre RIOL**

Coordination : Cécile Pinchard, coordinatrice Enfance Jeunesse

Correspondants : Elisabeth BOUCHE et Vincent BONNET

Directeurs Accueil de Loisirs Périscolaire

Mairie 63170 Pérignat-lès-Sarliève - 04 73 78 60 12

periscolaire@perignat-les-sarlieve.fr

RAPPEL DU CONTEXTE

Depuis septembre 2014, les temps d'accueil périscolaire sont mis en place sur la commune de Pérignat-lès-Sarliève. Régulièrement, la municipalité propose des sondages auprès des familles permettant d'adapter l'offre éducative aux besoins des familles :

- En novembre 2013, une préférence pour une demi-journée de classe supplémentaire le mercredi matin et des après-midi raccourcis,
- En février 2016 : les familles sont très satisfaites de l'accueil proposé et souhaitent que ce projet soit pérennisé.
- En mai 2017 : retour positif sur la création du dossier unique, sur la mise en place d'activités correspondants aux souhaits des enfants et sur la déclinaison de supports de communication, le projet éducatif est maintenu.
- En janvier 2018 : satisfaction des enfants sur la qualité des activités TAP
- Janvier 2019 : dans le cadre du renouvellement du PEDT et suite au dernier COPIL, la communauté éducative s'est exprimée en faveur du maintien de la semaine à 4,5 jours

La mise en place des rythmes scolaires a été engagée sur une semaine de 4 jours 1/2 du lundi au vendredi.

Les 3 heures de TAP se déclinent :

- 1h le mardi et le vendredi de 15h30 à 16h30
- 1/2h le lundi et le jeudi de 16h à 16h30

EVOLUTION LEGISLATIVE

A partir de la rentrée 2017, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est rendue possible par dérogation au cadre général de 4,5 jours, par le décret du 27 juin 2017.

Une réflexion à l'automne 2017 a été engagée sur la mise en place d'une nouvelle organisation de la semaine d'école suite aux implications du décret du 27 juin 2017.

Le COPIL du 30/11/2017 a permis d'évaluer un large consensus des acteurs locaux de l'enfance jeunesse sur le maintien de la semaine à 4.5 jours d'école. La commune s'oriente vers un prolongement de la semaine à 4.5 jours avec TAP gratuits pour la rentrée 2018.

Suite à notre dernière concertation de janvier 2019, l'ensemble de la communauté éducative et la municipalité ont décidé de maintenir la semaine à 4 jours ½ avec les mêmes horaires et la gratuité des TAP.

ORGANISATION DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Actuellement, sur la commune de Pérignat-lès-Sarliève, une inscription est obligatoire pour toutes les activités en Accueil de Loisirs Périscolaire (Annexes 1 à 3), y compris pour les TAP.

Les temps des TAP sont gratuits.

- Les lundis et jeudis, les cours se terminent à 16h. Les enfants peuvent être pris en charge par l'Accueil de Loisirs Périscolaire de 16h à 16h30 pour le goûter puis soit repartent avec leur famille soit peuvent participer aux activités de l'accueil du soir. Cette demi-heure est un temps récréatif, d'échanges entre les enfants.
- Les mardis et vendredis, les cours se terminent à 15h30. Les enfants ont la possibilité de participer gratuitement aux TAP de 15h30 à 16h30. Les activités sont dispensées par des animateurs diplômés de l'accueil de loisirs périscolaire, des intervenants d'associations en binôme, des prestataires extérieurs, du personnel de service et des bénévoles. Le goûter est pris dès 16h30 au sein de l'accueil de loisirs périscolaire.
- Le mercredi, les cours se terminent à 11h30. Un service de restauration est assuré jusqu'à 12h30. Depuis mai 2015, les enfants peuvent participer à des activités les après-midis jusqu'à 18h30. Ils peuvent rester après le repas ou revenir à 12h30.

	7H30	8H30	11H30	12H30	13H30	15H30	16H	16H30	18H30		
LUNDI	ACCUEIL MATIN		ENSEIGNEMENT	PAUSE MERIDIENNE		ENSEIGNEMENT		TAP	ACCUEIL SOIR		
MARDI						ENSEIGNEMENT	TAP				
MERCREDI				REPAS		ACCUEIL MERCREDI APRES-MIDI					
JEUDI				PAUSE MERIDIENNE		ENSEIGNEMENT		TAP		ACCUEIL SOIR	
VENDREDI						ENSEIGNEMENT	TAP				

Les parents fournissent le goûter et peuvent venir chercher leur enfant entre 16h30 et 18h30. Un programme d'activités est proposé pour chaque période scolaire, les parents inscrivent leur enfant en vue des différentes activités qui sont en cohérence avec les activités proposées aux TAP.

ETAT DES LIEUX

Etablissements scolaires concernés par le PEDT :

Ecole publique Elémentaire Jules Ferry : 6 classes

Ecole publique Maternelle Jules Ferry : 4 classes

Depuis la rentrée de septembre 2017, un accroissement du nombre d'enfants a suscité l'ouverture d'une quatrième classe en école maternelle.

RETOUR SUR LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES

INSCRIPTION SCOLAIRE	MATERNELLES	ELEMENTAIRES	TOTAL
2015-2016	85	150	235
2016-2017	81	155	236
2017-2018	94	155	249
2018-2019	99	151	250

⇒ Soit une quasi stabilité de l'effectif

(+6% sur les 4 dernières années)

⇒ Cependant une progression sensible pour l'effectif des maternelles de 16%

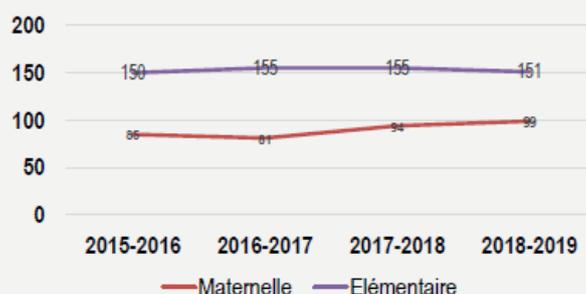
⇒ Quasi stabilité pour l'effectif élémentaire

⇒ Rapport entre la rentrée de 09/2018 et 09/2017 :

- une augmentation de 5% des effectifs en maternelles

- une baisse de 3% des effectifs en élémentaires

EVOLUTION EFFECTIFS SCOLAIRES



Public concerné (chiffres de la rentrée de septembre 2018) :

Nombre d'enfants de 2 ans 1/2 à 6 ans : 101 enfants

Nombres d'enfants de 6 à 11 ans : 155 enfants

Soit 256 enfants au total.

Territoire :

Situation géographique : proximité de Clermont-Ferrand, appartenance à Clermont Auvergne Métropole

Situation économique, socioculturelle : ouverture culturelle et sportive importante grâce à un tissu associatif dense et actif (partenariat).

Les équipements existants : (Annexe 8)

- 3 salles disponibles pour les maternelles avec une capacité globale de 63 enfants maximum.
- 4 salles disponibles pour les élémentaires avec une capacité globale de 100 enfants maximum.
- Le restaurant scolaire self et la salle Dorier (comprenant un dojo) ont chacune une capacité d'une centaine de personnes.
- Terrains de tennis et city stades attenants au groupe scolaire. Utilisation de surfaces en herbe à proximité de l'école selon la météo : le parc du château avec une aire de jeux aménagée. Impossibilité de fréquenter le complexe sportif : trop éloigné de l'école (difficulté pour déplacer les enfants en un temps raisonnable : pas de bus urbain).
- La bibliothèque.

Structures partenaires :

* La CAF et la DDSCS

* Le Conseil Départemental

* Les dispositifs et projets existants :

- Le Projet Educatif Local (PEL) dont découle le Contrat Enfance-Jeunesse avec la CAF (CEJ)
- Les projets d'école (Elémentaire et Maternelle)
- Les projets pédagogiques (accueil périscolaire)
- Le présent PEDT.

OBJECTIFS DU PEDT

La commune de Pérignat-lès-Sarliève souhaite conduire ce projet afin que chaque enfant découvre différents domaines d'activités : sportif, culturel, artistique ludique et créatif.

Elle soutient la prise en compte des individualités de chacun en choisissant un domaine privilégié.

Objectifs généraux

- Mobiliser tous les acteurs du territoire afin de garantir une continuité éducative (entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire),
- Permettre les échanges entre les différents acteurs tout en respectant le domaine de compétence de chacun,
- Favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques.

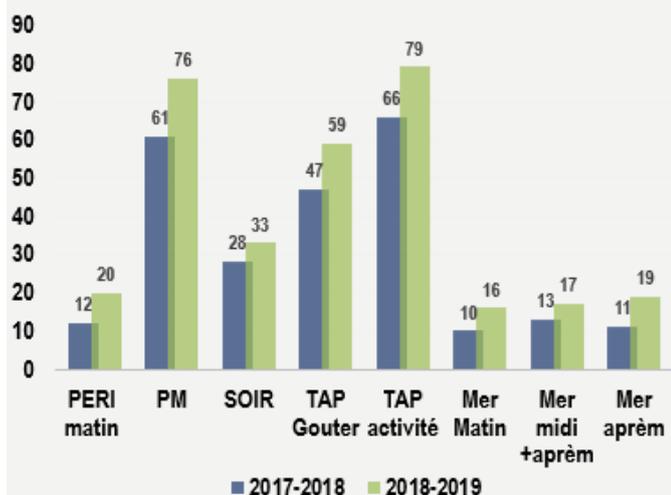
Objectifs éducatifs

- Coordonner de manière cohérente des activités périscolaires au sein d'une journée de classe afin de contribuer à l'épanouissement des enfants et à leur réussite scolaire,
- Proposer un environnement matériel et humain connu et stable,
- Optimiser le temps imparti pour la pratique des activités (proximité des équipements retenus, réduction des temps de trajet),
- Prolonger l'engagement contractuel entre la collectivité, M. le Préfet, M. le Directeur Académique de Services de l'Education Nationale (DASEN) et les partenaires type CAF, Conseil Départemental et Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Proposer des activités variées à **tous** les enfants en maintenant un principe de **gratuité**,

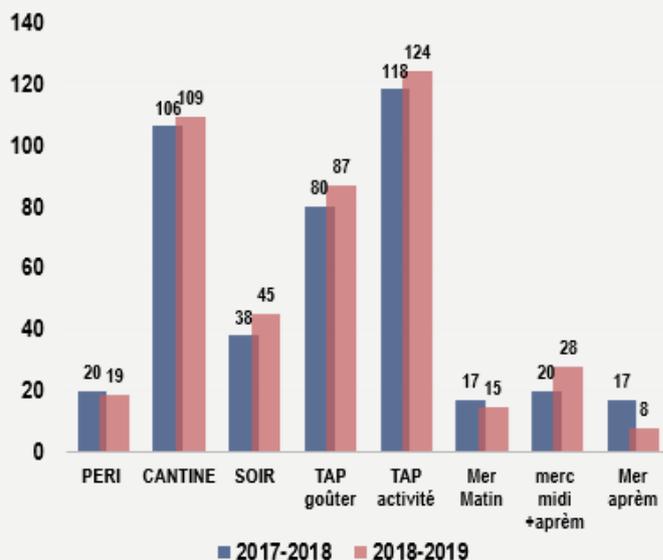
Privilégier l'accès des enfants à des projets valorisant leur autonomie et leur engagement citoyen afin qu'ils trouvent leur place dans la société.

ÉVOLUTION DE L'FFECTIF MOYEN DES FRÉQUENTATIONS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE/TAP/MERCREDI

EVOLUTION FREQUENTATION ACCUEIL PERISCOLAIRE MATERNELLES



EVOLUTION FREQUENTATION ACCUEIL PERISCOLAIRE ELEMENTAIRES



Les effectifs moyens sur l'année scolaire 2017-2018 :

- ⇒ L'effectif moyen pour les enfants en maternelle :
 - 33 enfants fréquentent notre accueil périscolaire (matin, midi et soir)
 - 11 enfants fréquentent l'accueil du mercredi
 - 56 enfants fréquentent les TAP
- ⇒ L'effectif moyen pour les enfants en élémentaire :
 - 55 enfants fréquentent notre accueil périscolaire (matin, midi et soir)
 - 18 enfants fréquentent l'accueil du mercredi
 - 99 enfants fréquentent les TAP

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Comme identifié par le décret 2013-707 du 2 août 2013 relatif au projet éducatif local et portant sur l'expérimentation relative à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires, la signature du PEDT permet à titre expérimental pour une durée de 3 ans un assouplissement des normes d'encadrement :

- 1 animateur pour 14 enfants âgés de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 18 enfants âgés de 6 ans et plus

Les personnes qui participent ponctuellement sont prises en compte dans l'effectif des animateurs.

Chaque groupe d'enfants est encadré par 2 personnes : un animateur ou un intervenant diplômé et un animateur accompagnant non diplômé (personnel municipal ou bénévole).

- Personnel filière médico-sociale travaillant au sein de l'école maternelle : 3 ATSEM (avec un système de rotation chaque trimestre afin que chaque ATSEM participe au moins une fois aux TAP)

- Personnel communal qualifié pour l'encadrement d'activités sportives : 1 agent
- Accueil de Loisirs Périscolaire :
 - 1 directrice diplômée BEATEP enfance-jeunesse
 - 1 directeur adjoint diplômé BPJEPS loisirs pour tous
 - 2 animateurs diplômés BPJEPS loisirs pour tous
 - 3 animateurs diplômés BAFA
 - 5 agents techniques de restauration
- Associations : 9 intervenants
- Bénévolat : 2 personnes

ACTIVITES PROPOSEES AUX ENFANTS

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur la commune de Pérignat-lès-Sarliève sont **gratuits** pour les familles. L'inscription administrative est annuelle, elle engage les enfants à participer à l'heure de TAP dans sa totalité et sur l'année entière.

Les propositions des thématiques sont instaurées sur l'année avec les différents intervenants et les animateurs de l'Accueil de Loisirs Périscolaire. Les enfants choisissent l'activité par période scolaire.

Les familles ont donc quatre possibilités :

- Participation aux TAP les mardis et vendredis
- Participation aux TAP les mardis uniquement
- Participation aux TAP les vendredis uniquement
- Pas de participation aux TAP

Quatre domaines d'activités :

- Domaine sportif : rugby, basket, danse, foot, gymnastique, multisports, tennis, handball...
- Domaine culturel : découverte du patrimoine, secourisme, atelier informatique, découverte de l'environnement (faune, flore, vulcanisme...), écocitoyenneté, bibliothèque, initiation linguistique...

L'apprentissage des langues, dès le 1^{er} cycle, entre dans le cadre de la nouvelle réforme des collèges. Pour l'année scolaire 2016-2017, nous avons proposé du suédois, de l'anglais, de l'espagnol et de l'allemand en complément de l'italien. En nouveauté 2017-2018, la langue portugaise sera abordée.

- Domaine artistique ludique : chant, lecture, jeux de société, théâtre, atelier vidéo...
- Domaine créatif

● COMITE DE PILOTAGE

Modalités de pilotage (*mise en place d'un comité de pilotage et de commissions*)

- Mise en place d'un comité de pilotage depuis mars 2014
- Mise en place de plusieurs réunions et entretiens individuels avec les présidents et intervenants des associations pour le partage des idées et modalités d'interventions, échanges autour des conventions et encadrement des enfants.

Composition du comité de pilotage (Annexe 9)

ÉTAT PRÉVISIONNEL DE DÉPENSES TAP

ANNÉE 2018-2019

	DURÉE	ANIMATEURS	DURÉE HEBDOMADAIRE	COÛT PAR H/PERSONNE	COÛT HEBDOMADAIRE	ANNÉE SCOLAIRE
Lundi	0,75	9	6,75	20,00 €	141,75 €	5 103,00 €
Jeudi	0,75	9	6,75	20,00 €	141,75 €	5 103,00 €
Mardi	1,25	11	13,75	20,00 €	288,75 €	10 395,00 €
	1,25	Éric Allègre	1/semaine 36séances	25,00€		900,00 €
Vendredi	1,25	11	13,75	20,00	288,75 €	10 395,00 €
						31 896,00 €
Contrats de prestations			Nbre Prestations sur l'année			
Jeux de société	1	1	14	22,00 €		308,00 €
Tennis	1	1	43	22,00 €		946,00 €
Sport pour tous	1	1	26	22,00 €		572,00 €
Handball	1	1	35	22,00 €		770,00 €
Secourisme	1	1	13	22,00 €		286,00 €
						2 882,00 €
Matériel divers						2 500 €
TOTAL						37 278,00 €
Aide CAF Fonds d'amorçage						+ 9 000 €
TOTAL Reste à charge Mairie						28 278,00 €

Les contraintes organisationnelles :

L'inscription administrative aux TAP est faite par les familles, pour toute l'année scolaire.

Aucun accueil du type "garderie" n'est mis en place pendant la durée des TAP. Une activité commence à 15h30 ne peut pas être interrompue avant 16h30.

Les lundis et jeudis, prise en charge des enfants par l'Accueil de Loisirs Périscolaire de 16h à 16h30 pour le temps du goûter.

Périodicité : à chaque fin de période : mi-octobre, mi-mars, mi-juin

1/Maintien de la continuité éducative

Indicateurs :

- Organiser des changements d'espaces école / activités TAP, école / restaurant scolaire / accueil de loisirs mercredis,
- Temps de concertation des acteurs,
- Accessibilité à toutes les familles,
- Diversité des projets
- Suivi des projets par tous les acteurs

2/ Permettre les échanges entre les différents acteurs tout en respectant le domaine de compétences de chacun

Indicateurs :

- Organisations de groupes d'activités,
- Mutualisation des moyens,
- Communication et formation.

3/ Favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques

Indicateurs :

- Diversité des activités,
- Accueil des enfants en situation de handicap
- Conformité à la réglementation,
- Satisfaction des familles

OBJECTIF 1 : MAINTIEN DE LA CONTINUITÉ EDUCATIVE

METHODES	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	OUTILS	CONSTATS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des changements d'espace et des transmissions <ul style="list-style-type: none"> ● Ecole/activités TAP ● Ecole/restaurant scolaire ● Ecole/ALSH Périscolaire ● Ecole/Familles 	<p>Chaque binôme d'animateurs doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Assurer la liaison entre les différents temps d'accueil, la famille, l'enfant et les enseignants. * Adapter le lieu d'accueil à l'activité proposée * mise en place d'une aide aux devoirs 	<p>⇒ Adaptabilité de l'organisation dans la perspective d'une amélioration continue</p> <p>⇒ Encadrement de qualité et meilleure articulation entre les temps scolaire-périscolaire et entre les temps périscolaire-famille</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Bilan mensuel avec l'équipe pédagogique * Suivi quotidien des projets et l'attribution des groupes d'enfants en concertation avec l'équipe enseignante * Transmission des listes d'inscription des enfants <ul style="list-style-type: none"> ○ Par affichage aux familles ○ Par mail aux directeurs d'école * Utilisation des salles communales 	<ul style="list-style-type: none"> * Bonne responsabilisation et bonne coordination entre tous les intervenants, professeurs des écoles et animateurs * Encadrement systématique de tous les groupes par 2 personnes 	<ul style="list-style-type: none"> * Respect des horaires de prise en charge des enfants
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mettre en place des temps de concertation des acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> * Disponibilité des animateurs ¼ d'heure avant chaque activité TAP et 10 minutes avant la prise de poste le matin * Mise en place d'un partenariat entre les enseignants et les animateurs 	<p>⇒ Suivi des activités par tous les acteurs</p> <p>⇒ Réactivité</p> <p>⇒ Satisfaction des acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Suivi quotidien des projets et l'attribution des groupes d'enfants en concertation avec l'équipe enseignante 	<ul style="list-style-type: none"> * Bonne communication entre tous les acteurs * Dans un souci de cohérence, éviter la redondance des activités proposées avec le programme scolaire * Amélioration de l'approche qualitative des activités pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> * concertation et communication avec tous les acteurs : intervenants, professeurs des écoles et des parents d'élèves au quotidien et prestataires (copil)

	<p>*Organisation d'un partenariat entre la municipalité et les associations (convention de partenariat financier et participation au COPIL)</p> <p>*Rencontre des acteurs selon les besoins (ajustements immédiats)</p> <p>* Rencontre avec les directeurs pour la continuité du projet d'école (calendrier)</p> <p>⇒ 1réunion mensuelle pour l'équipe pédagogique</p> <p>⇒ 1 conseil d'école par trimestre</p> <p>⇒ 1 COPIL par trimestre (associations, intervenants, professeurs des écoles, institutions CAF, cohésion Sociale, DDEN, les directeurs et les parents d'élèves)</p> <p>*Echanges permanents entre les acteurs</p>			<p>*Tous les acteurs font remonter les difficultés et les points positifs lors des réunions</p>	
--	---	--	--	---	--

<p>○ Rendre accessible le service à toutes les familles</p>	<p>*Mettre en place des activités gratuites</p> <p>*Suivi de l'équilibre financier</p> <p>*Proposer un programme d'activités diversifié et novateur</p>	<p>⇒ Satisfaction des familles (% de satisfaction)</p>	<p>* Une équipe pédagogique</p> <p>*Intervention de prestataires extérieurs</p> <p>*Application d'un tarif horaire unique à tous de 25 euros</p>	<p>*Budget bien maîtrisé</p> <p>*Gratuité des TAP respectée depuis le début du projet en septembre 2014</p> <p>*Le pourcentage des parents satisfaits a augmenté</p> <ul style="list-style-type: none"> • 78% en 2015 • 89.5% en 2016 • 93%en 2017 <p>*Activités proposées sur la base de récupération de matériel afin de minimiser les coûts</p>	
<p>○ Instaurer un Comité de pilotage (COFIL) pour permettre un suivi du projet par tous acteurs 1x/trimestre</p>	<p>*Planifier des réunions COFIL (calendrier prévisionnel)</p>	<p>⇒ Compte rendu de réunions</p> <p>⇒ Etat et suivi de la continuité éducative</p>	<p>*2 COFIL mis en place en octobre et en mars</p> <p>*Rencontre avec les directeurs pour les projets d'école</p>	<p>*Fiche d'inscription aux activités proposées à l'année</p> <p>*Inscription des enfants par période</p>	

OBJECTIF 2 : ECHANGES ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS

METHODES	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	OUTILS	CONSTATS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des groupes d'activités 	<p>⇒ Faire du lien entre les intervenants diplômés, non-diplômés et bénévoles</p> <p>⇒ Donner la responsabilité d'un groupe à un binôme d'animateurs</p>	<p>*Partage des responsabilités</p> <p>*Travail en équipe</p> <p>*Respect du rythme de l'enfant et des normes d'encadrement</p>	<p>*Implication de tous les acteurs diplômés ou non</p> <p>*Garantie de la faisabilité du projet en cas d'absence d'un binôme</p> <p>*Suivi des enfants tout au long de la journée/fiche individuelle</p>	<p>* Développement du réseau des bénévoles et prestataires</p> <p>*Pluridisciplinarité des acteurs</p>	<p>*Communication efficiente</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Mutualiser les ressources (locaux, matériels) 	<p>⇒ Partage des locaux et des salles de classe</p> <p>⇒ Ouverture des salles municipales</p> <p>⇒ Partager le matériel municipal et associatif</p>	<p>*Respect des locaux</p> <p>* Respect du matériel</p>	<p>⇒ Proposition de créer une charte d'utilisation des locaux communs</p> <p>⇒ Actualisation du tableau d'utilisation des salles</p>	<p>* Bonne entente entre les acteurs</p> <p>* Bon fonctionnement du projet global</p>	<p>* Propreté et rangement des locaux au quotidien</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Communication et formation des différents acteurs ○ Formation des animateurs territoriaux 	<p>⇒ Concertation d'une équipe complète : 2 référents « Activités TAP » : le directeur adjoint de l'accueil Périscolaire et l'élue référente adjointe aux affaires scolaires et la coordinatrice enfance jeunesse</p>	<p>*Repères pour tous les acteurs</p> <p>*Qualité des échanges et suivi permanent</p>	<p>*Bonne coordination de l'organisation du parcours éducatif</p>	<p>*Bonne communication professionnelle</p> <p>*Ouverture au bénévolat auprès des habitants de la commune (TAP et accueil périscolaire)</p>	

	<p>⇒ Intégration de tous les agents techniques et d'animation, d'un stagiaire porteur de handicap au sein de la collectivité territoriale</p> <p>⇒ Formation d'un animateur spécialisé en accueil des enfants en situation de handicap</p>	<p>* Intégration des enfants en situation de handicap</p> <p>* Proposition d'atelier d'initiation à la langue des signes par une stagiaire malentendante</p>	<p>* Connaissances des enfants et de leurs besoins individuels</p> <p>* Prise en charge de l'enfant en tant que tel</p>	<p>* Depuis 2018 pas de besoin recensé des familles</p> <p>* Découverte d'une nouvelle langue par les familles</p>	<p>* Limite dans le temps</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Satisfaction des différents acteurs ○ Bien-être de l'équipe des encadrants dans le cadre de leur travail ○ Evaluation des animateurs 	<p>⇒ Mise en place d'entretiens et suivi des animateurs (Grille d'évaluation animateur/enfant)</p> <p>⇒ Elaboration de questionnaires et de grilles d'évaluation animateurs/intervenants associatifs/ enfants</p> <p>⇒ Tenir compte des suggestions de l'équipe enseignante, des représentants des parents d'élèves et des élus lors des conseils d'école</p> <p>⇒ Maintien du groupe de travail municipal Tap (calendrier prévisionnel et réunions selon les besoins)</p>	<p>* Perfectionnement de la qualité des activités proposées</p> <p>* Force de proposition d'un programme d'activités adapté aux choix des enfants</p> <p>* Continuité éducative entre l'équipe enseignante et l'équipe animation</p> <p>* Equipe municipale à l'écoute du dispositif éducatif</p>	<p>Fiche technique pédagogique</p>	<p>* Bon suivi des fiches pédagogiques + questionnaires à destination des acteurs</p> <p>* Travail en partenariat pour des projets communs avec des rencontres entre les prestataires</p> <p>* Réunions de pilotage COPIL programmées en octobre, mars et juin</p> <p>*</p>	

OBJECTIF 3 : FAVORISATION DU DEVELOPPEMENT PERSONNEL DE L'ENFANT

METHODES	ACTIONS	RESULTATS ATTENDUS	OUTILS	CONSTATS	POINTS DE VIGILANCE
<ul style="list-style-type: none"> ○ Diversité des activités proposées ○ Multiplication des domaines d'activités proposées (culturel, sportif, ludique, artistiques...) ○ Permettre à l'enfant de faire un choix 	<p>⇒ Mise en place de nouveaux projets d'activités proposés par les animateurs</p> <p>⇒ De nouveaux partenariats en cours : les intervenants qui participent à la variété des domaines d'activités</p> <p>⇒ Projet intergénérationnel avec les personnes âgées de la commune</p>	<p>* Choix individuel de l'activité par l'enfant</p> <p>* Découverte d'activités diverses et nouvelles</p> <p>* Activités inscrites dans un projet éducatif global</p> <p>* satisfaction des choix des enfants à 100%</p>	<p>* internet,</p> <p>* bibliothèque pédagogique</p> <p>* Nouvelles structures associatives ou privées</p> <p>* Informer les familles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Dossier unique d'inscription ○ Descriptif des activités ○ Portail famille </p>	<p>* Bonne participation des enfants sur l'année 2017-2018</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 74% enfants en école maternelle ○ 82% en école élémentaire <p>* Dynamisme et joie des enfants</p> <p>* Echange avec de nouveaux publics</p> <p>* Réciprocité des échanges entre les publics</p>	<p>* Attention portée sur la diversité des activités</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Respect du volet législatif 	<p>⇒ Prendre en considération tous les critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choix des activités - âge des enfants - nombre d'enfants - nombre d'encadrants 	<p>* 1 animateur pour 14 enfants maternelles</p> <p>* 1 animateur pour 18 enfants élémentaires</p> <p>* 2 intervenants en sortie avec trousse à pharmacie</p>	<p>* Connaissance de la réglementation : nombre d'enfants inscrits et taux d'encadrement</p>	<p>* En raison d'absence imprévue d'arrêt maladie du personnel imprévu, les groupes d'enfants sont rééquilibrés</p>	<p>* Respect des normes d'encadrement</p>
<ul style="list-style-type: none"> ○ Adaptation des activités à l'âge des enfants 	<p>⇒ Possibilité de diviser le groupe d'enfants en sous groupe : 2 encadrants (dont 1 diplômé) par groupe d'enfants</p>	<p>* Équilibre des groupes en nombre et en âge</p>	<p>* Projet d'activité proposé en fonction de l'âge des enfants</p>	<p>* Les activités se déroulent dans une sécurité morale, physique et affective des enfants</p>	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Qualification des intervenants 	<p>⇒ Veiller à ce que l'intervenant ait la qualification ou le diplôme demandé pour l'encadrement de l'activité proposée</p>	<p>Aucun intervenant sans diplôme n'est recruté</p>	<p>* 4 Fiches d'inscription par classes</p>	<p>* Tous les encadrants sont qualifiés ou diplômés</p>	

<ul style="list-style-type: none"> ○ Satisfaction des familles (janvier) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Envoyer des sondages aux parents (mai) et échanges informels ⇒ Questionnaire enfants ⇒ Analyse et restitution des résultats au COPIL ⇒ Mettre à disposition sur le site internet de la Mairie le PEDT, fiche d'inscription TAP maternelle et élémentaire, descriptif des activités TAP et une FAQ 	<ul style="list-style-type: none"> * Implication des parents et renforcement de la communication * Présence des familles (en tant que personnes bénévoles) 	<ul style="list-style-type: none"> * Analyse du questionnaire 	<ul style="list-style-type: none"> * 1 réunion publique * Fiche Inscription au goûter 	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Impact des Tap sur le comportement des enfants et leur rythme de vie 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Créer des questionnaires ludiques adaptés à l'âge de l'enfant que chacun complétera lors de la dernière séance de chaque période ⇒ Transmettre un sondage aux enseignants (copil) 	<ul style="list-style-type: none"> * Apprentissage active de la responsabilité citoyenne de l'enfant * Bien-être de l'enfant * Recherche d'un impact positif sur le comportement des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> * Analyse du questionnaire et des échanges informels 	<ul style="list-style-type: none"> * En moyenne <ul style="list-style-type: none"> • 82% sont satisfaits de l'activité proposée • - 79.5% sont satisfaits du matériel mis à leur disposition • -55.5% sont satisfaits de la durée des TAP 	<ul style="list-style-type: none"> * Planification et fréquence des TAP
<ul style="list-style-type: none"> ○ Rythme et besoins de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mettre en cohérence le contenu pédagogique et les rythmes de l'enfant ⇒ Accueil de l'enfant en situation de handicap 	<ul style="list-style-type: none"> * Respecter le rythme de chaque enfant 	<ul style="list-style-type: none"> * Formation des encadrants * Relation avec le partenaire DALHIR 		<ul style="list-style-type: none"> * Etre à l'écoute de l'enfant

Tous ces objectifs sont menés dans le respect de la laïcité.

Effets attendus :

- Ouverture d'esprit par la découverte de nouvelles pratiques,
- Complémentarité et travail en commun sur les actions éducatives sur tous les temps de vie de l'enfant : scolaire, périscolaire et extrascolaire.

L'évaluation sera suivie de façon permanente selon les besoins par le groupe de travail municipal « TAP » et tous les trimestres par le comité de pilotage.

L'organisation des Temps d'Activités Périscolaires peut évoluer tout au long de l'année scolaire et pourra être révisée en fin d'année scolaire.

Le PEDT prend forme de convention tripartite conclue entre Monsieur Le Maire de Pérignat-lès-Sarliève, le Préfet et le DASEN.

ANNEXES

Annexe 1 : Courrier accompagnant la fiche d'inscription au TAP

Annexe 2 : Fiche inscription TAP

Annexe 3 : Fiche inscription Goûter

Annexe 4 : Sondage satisfaction enfants TAP (janvier 2019)

Annexe 5 : Résultats sondage enfants TAP

Annexe 6 : Fiche technique TAP

Annexe 7 : Fiche technique périscolaire

Annexe 8 : Utilisation des salles municipales

Annexe 9 : Composition du COPIL



Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

ANNEE 2018 – 2019

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont gratuits pour cette nouvelle année. Cet engagement de gratuité est conditionné au maintien du fonds de soutien de l'Etat.

Les TAP ont lieu les mardis et les vendredis de 15h30 à 16h30 et les lundis et jeudis de 16h à 16h30.

La fiche d'inscription doit être obligatoirement remplie et le goûter est fourni par les parents.

Toutes les propositions d'activités sont établies pour l'année, par périodes, suite au travail de toute l'équipe d'animation, chargée d'élaborer le programme, et après concertation avec l'ensemble des associations et des prestataires de la commune souhaitant s'impliquer dans les TAP puis complétées par des associations ou prestataires extérieurs suivant notre projet.

Les animateurs de l'Accueil Périscolaire, le personnel communal, les ATSEM, les intervenants associatifs, les prestataires et des bénévoles animent les TAP. Chaque groupe est encadré par deux personnes.

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) est disponible en mairie et consultable sur le site internet. Il est évalué tous les ans et a été validé jusqu'en 2020.

Toute cette importante organisation représente un réel investissement de la collectivité tant en ressources humaines (engagement vis-à-vis du personnel du périscolaire et des intervenants des associations, des prestataires) qu'en matériel pédagogique (matériel créatif, outils pédagogiques, fournitures diverses ...).

Merci de votre implication.

[LA FICHE DES CHOIX TAP EST A REMETTRE AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION AVANT LE 23 JUILLET 2018](#)

ANNEXE 2 Fiche inscription TAP

Année Scolaire 2018 / 2019



INSCRIPTIONS TAP

NOM - PRENOM :

CLASSE :

Mon enfant participera aux Activités Périscolaires (TAP) : Mardi Vendredi

Toutes les propositions doivent être ordonnées par votre enfant. Dans le cas contraire, aucune indication ne sera prise en compte.

MATERNELLE

SEPTEMBRE / OCTOBRE

MARDI	Vœu (de 1 à 3)	VENDREDI	Vœu (de 1 à 4)
Le Pays des Jeux		Sur les Traces de Picasso	
Jeux de Percussions		Initiation Danse	
Créons les Animaux de la Ferme		Initiation Basket	
		Initiation Linguistique *	

NOVEMBRE / DECEMBRE

MARDI	Vœu (de 1 à 3)	VENDREDI	Vœu (de 1 à 3)
Pour le Sapin		Origami	
Decos de Noël		Conte de Noël	
Jeux d'Adresse		Cartes de Vœux et Suspension	

JANVIER / FEVRIER

MARDI	Vœu (de 1 à 3)	VENDREDI	Vœu (de 1 à 4)
L'Heure du Conte		L'Art de la Pâte à Modeler	
Pâte à Sel		« Allo Maman Bobo »	
Atelier Cuisine		Multi Sports *	
		Jeux de Motricité	

MARS / AVRIL

MARDI	Vœu (de 1 à 3)	VENDREDI	Vœu (de 1 à 3)
1, 2, 3 Soleil		La Fête de la Musique	
Tout à l'œuf		Jeux en Plein Air	
Jeux de Cour		Les Couleurs de l'Arc en Ciel	

MAI / JUILLET

MARDI	Vœu (de 1 à 3)	VENDREDI	Vœu (de 1 à 4)
Jeux de Construction		Promenade en Chanson	
Balades Musicales		Pétanques Balades	
Jeux Olympiques		Jeux de Ballon	
		Initiation Linguistique *	

* Activité proposée par une association



Pérignat
de Saillève

Signature du représentant légal :

ANNEXE 3 Inscription Goûter



Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

ANNEE 2018 - 2019

Mon enfant sera présent(e) au temps du goûter de 16H à 16H30 :

Lundi Jeudi

Nom :

Prénom :

Classe :

Rappel : le goûter est à fournir par les parents.

Signature Représentant Légal

ANNEXE 4 Fiche satisfaction TAP enfants

Accueil de Loisirs Périscolaire
Temps d'Activité Périscolaire
2018/2019



Fiche Satisfaction TAP 2018/2019



Questionnaire sur les TAP que tu as pratiqués cette année	   OUI BOF BOF NON			<u>Remarques</u>
Est-ce que les activités TAP t'ont plu cette année ?				<u>Lesquelles ?</u>
As-tu assez de matériel pour pratiquer tes activités TAP ?				
As-tu assez de temps pour faire tes activités TAP ?				
As-tu des idées de TAP pour l'an prochain ? (Marque tes idées dans les remarques)				
Es-tu fatigué à cause des TAP ?				
Quelles améliorations peux-tu apporter aux activités TAP ?				

ANNEXE 5 Résultats enquête satisfaction enfants TAP

⇒ 250 questionnaires distribués en janvier 2019

⇒ 190 retours de questionnaires

⇒ 76% de participation

CR COPIL 29 JANVIER RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION TAP

Questions	Maternelles	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Qualité des activités	68% Satisfaits 10% moyen 22% Pas Satisfaits	95% Satisfaits 5% Moyen	82% Satisfaits 18% Moyen	88% Satisfaits 12% Moyen	68% Satisfaits 32% Moyen	92% Satisfaits 8% Moyen
Qualité du matériel	92% Satisfaits 4% Moyen 4% PS	90% Satisfaits 10% PS	68% Satisfaits 29% Moyen 3% PS	76% Satisfaits 24% Moyen	74% Satisfaits 27% Moyen	77% Satisfaits 23% Moyen
Durée des TAP	86% Satisfaits 7% Moyen 7% PS	76% Satisfaits 14% Moyen 10% PS	68% Satisfaits 32% Moyen	52% Satisfaits 48% Moyen	21% Satisfaits 58% Moyen 21% PS	30% Satisfaits 58% Moyen 12% PS
Des idées à proposer?	56% OUI 14% Moyen 30% NON	62% OUI 10% Moyen 28% NON	57% OUI 29% Moyen 14% NON	44% OUI 12% Moyen 44% NON	68% OUI 5% Moyen 27% NON	46% OUI 8% Moyen 46% NON
Fatigue après TAP	39% Fatigués 15% Moyen 46% NON	43% Fatigués 24% Moyen 33% NON	11% Fatigués 18% Moyen 71% NON	24% Fatigués 8% Moyen 68% NON	0% Fatigués 32% Moyen 68% NON	0% Fatigués 38% Moyen 62% NON
Pistes d'amélioration					« Avoir plus de temps pour la rigolade »	« Imposer le silence pendant les activités et punir les bruyants », « Former davantage de petits groupes d'enfants » « avoir plus de temps »

Questions	Maternelles	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Pistes d'amélioration	32% proposent des pistes 11% Ont des idées 57% Pas d'idées	86% proposent des pistes 10% Ont des idées 4% Pas d'idées	47% proposent des pistes 14% Ont des idées 39% Pas d'idées	32% proposent des pistes 12% Ont des idées 56% Pas d'idées	32% proposent des pistes 11% Ont des idées 57% Pas d'idées	38% proposent des pistes 19% Ont des idées 43% Pas d'idées
Les activités proposées par les enfants	Dessins, lecture, cuisine, « Allo maman bobos »	Goûter, tennis, pixel art, fabrication de girafes en plastique jaune, confection de boîtes, foot, escalade	Davantage de : langues, quizz et d'activités autour du recyclage, de lego, de pixel art, foot et course, ustensiles de cuisine, tabliers, tissus, feutres et papier, jeu de rôle « shadow run », couture, théâtre, cuisine	Foot, basket, handball, équitation, davantage de judo	Astronomie, cuisine, découverte de la nature, activité slime boom party, chasse aux trésors, découverte des animaux, foot, équitation, gym, construire un igloo en bouteille en plastique recyclé, fabrication d'objets en lien avec Harry Potter, patinoire, et accrobranche, bowling, natation, jouer au pistolet à eau, Ping Pong	Tennis, cuisine, secourisme, astronomie, danse, « découvrir les métiers », « découvrir la nature », tchouk ball, architecture, théâtre, langues, handball, jeux de société, atelier coiffure, karting, escalade, cinéma, paintball, dessin, football US, couture, basket

ANNEXE 6 Fiche technique TAP

FICHE TECHNIQUE D'ACTIVITE PEDAGOGIQUE	
TITRE DE L'ACTIVITE	
DOMAINE D'ACTIVITE	
TYPE D'ACTIVITE Sportive – Culturelle – Manuelle - Ludique	
DEFINITION DU PUBLIC Age - nombre- capacités physiques, intellectuelles -besoins	
OBJECTIFS	
Généraux	Opérationnels
DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	
LES REGLES DE SECURITE	
CROQUIS DE L'AIRE D'ACTIVITE	
MOYENS	
Matériels - humains-technique	Temps de préparation
Temps de face à face	Resources
Budget	
EVALUATION	
Temps d'évaluation avec rangement	Difficultés rencontrées et moyens d'y remédier
Bilan de l'activité	Auto-évaluation
Gestion du temps	Comportement face aux publics,
Accueil, respect consignes, méthodes	Coordination avec le collègue

ANNEXE 7 Fiche technique périscolaire

Fiche activité - Accueil périscolaire - Pérignat-lès-Sarliève



Nom de l'activité

Âge

Effectif

Lieu et Durée

Objectifs

Matériel nécessaire / €

Aménagement et Sensibilisation

Déroulement

Conclusion / Rangements

Animateur(s) requis

ANNEXE 8 Utilisation des salles

SALLES	Walt Disney	"Jules Verne"	Restaurant scolaire	"Dorier"	Salle Jaurès	BCD école élémentaire	Salle audio	Salle Bougainvilliers	"Mermoz"	"st Exupéry"	"Berthon"
Ecole maternelle	20 à 30	40 à 50	80	50							
Ecole primaire		40 à 50	80	50	30	20 à 30	10	19	15	15	20 à 30

ANNEXE 9 Composition du Comité de pilotage

Adjointe aux affaires scolaires : Mme Colette LAVERGNE

Coordinatrice Enfance Jeunesse : Cécile PINCHARD

Directeurs ALSH Périscolaire : Elisabeth BOUCHE et Vincent BONNET

Equipe d'enseignants et directrices des écoles

Délégués Parents

DDEN : Claude DUBERNARD

Directeur Départementale de la Cohésion Sociale représenté par Mme ALBUISSON

Caisse d'Allocations Familiales : Mme CORDEIRO

Associations/Intervenants

CALENDRIER PREVISIONNEL		
THEMATIQUES	PERIODICITE	DATES
COFIL	2x/ an	Janvier et juin
GROUPE TAP	Permanente suivant les besoins	
CONSEILS ECOLES	1x/ trimestre élémentaire et maternelle	
ENCADRANTS	Selon les besoins et réunions hebdomadaires	Tous les 1ers mardis du mois
REUNIONS PUBLIQUES	1x/an	